

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de FURSAC

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 30

En exercice : 26

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 05/12/2018

Date d'affichage : 17/12/2018

L'an **deux mil dix huit, le treize décembre**, à **20h00**, le Conseil Municipal de la commune **de FURSAC**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Thierry DUFOUR**.

Étaient présents : M. Thierry DUFOUR, M. Michel MONNET, M. Jacky CARIAT, Mme Marie-Christine GUYON, M. Claude CLAVÉ, Mme Céline MÉRIGOT-GOUT, M. Christophe CAMPORESI, Mme Lynette RENAUD, Mme Catherine BATAILLE, M. Félix BOUCHEMOUSSE, M. Jean-Luc CHAPELIER, Mme Lucile CHARAMOND, M. Marcel DUNET, Mme Jeannine LEFORT, M. Xavier QUINCAMPOIX, M. Jean-Marie SIMONNEAU, Mme Ghislaine TERRASSON, Mme Nadine TESSIER, Mme Michelle VILLEDIEU, Mme Ghyslaine VIOLET.

Étaient absents excusés : Mme Catherine DUBOIS, M. Roland MARTINET, Mme Nelly MOREAU, Mme Sylviane PÉRIGAUD, M. Martial POULAIN, M. Jean-Marie VITTE.

Procurations : M. Roland MARTINET en faveur de Mme Catherine BATAILLE, Mme Nelly MOREAU en faveur de M. Thierry DUFOUR, M. Martial POULAIN en faveur de Mme Ghislaine TERRASSON.

Secrétaire : Gislaine TERRASSON.

REÇU A LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE

le 19 DEC. 2018

OBJET : Demande de DETR : sécurisation de la traversée du bourg

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une demande de D.E.T.R. auprès des services de l'Etat pour la réfection et amélioration de la voie communale et la sécurisation de la traversée du centre Bourg :

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Travaux de sécurisation 14 190 € H.T.

Coût total des travaux 14 190 € H.T.

- Subvention D.E.T.R.
(50% du coût total de l'achat dont
30 % de bonification pour
les communes nouvelles) 11 352 € H.T.

- Autofinancement commune 30 % 2 838 € H.T.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
Approuve l'exposé qui précède

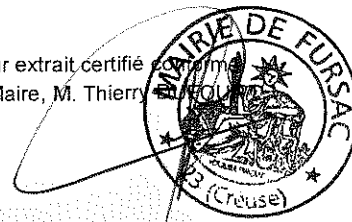
Autorise Monsieur le Maire :

A déposer cette demande de DETR auprès des services de la Préfecture,

A signer tous les actes relatifs à la réfection et amélioration de la voie communale et à la sécurisation de la traversée du Centre Bourg

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Guéret et publication par voie
d'affichage le 17/12/2018

Pour extrait certifié
Le Maire, M. Thierry



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de FURSAC

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 30

En exercice : 26

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 05/12/2018

Date d'affichage : 17/12/2018

L'an **deux mil dix huit, le treize décembre, à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **FURSAC**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Thierry DUFOUR**.

Étaient présents : M. Thierry DUFOUR, M. Michel MONNET, M. Jacky CARIAT, Mme Marie-Christine GUYON, M. Claude CLAVÉ, Mme Céline MÉRIGOT-GOUT, M. Christophe CAMPORESI, Mme Lynette RENAUD, Mme Catherine BATAILLE, M. Félix BOUCHEMOUSSE, M. Jean-Luc CHAPELIER, Mme Lucile CHARAMOND, M. Marcel DUNET, Mme Jeannine LEFORT, M. Xavier QUINCAMPOIX, M. Jean-Marie SIMONNEAU, Mme Ghislaine TERRASSON, Mme Nadine TESSIER, Mme Michelle VILLEDIEU, Mme Ghyslaine VIOLET.

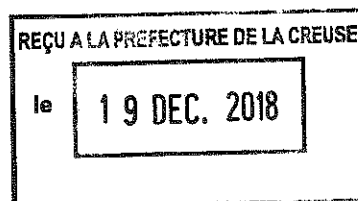
Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Catherine DUBOIS, M. Roland MARTINET, Mme Nelly MOREAU, Mme Sylviane PÉRIGAUD, M. Martial POULAIN, M. Jean-Marie VITTE.

Procurations : M. Roland MARTINET en faveur de Mme Catherine BATAILLE, Mme Nelly MOREAU en faveur de M. Thierry DUFOUR, M. Martial POULAIN en faveur de Mme Ghislaine TERRASSON.

Secrétaire : Gislaïne TERRASSON.

OBJET : Demande de DETR : achat matériel



Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une demande de D.E.T.R. auprès des services de l'Etat pour l'achat d'une pelle mécanique :

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Achat pelle mécanique	63 100 € H.T.
Coût total des travaux	63 100 € H.T.
- Subvention D.E.T.R. (70 % du coût total de l'achat dont 30 % de bonification pour les communes nouvelles)	44 170 € H.T.
- Autofinancement commune 30 %	18 930 € H.T.

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
Approuve l'exposé qui précède

Autorise Monsieur le Maire :
A déposer cette demande de DETR auprès des services de la Préfecture,
A signer tous les actes relatifs à l'achat d'une pelle mécanique

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Guéret et publication par voie
d'affichage le 17/12/2018

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Thierry DUFOUR



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de FURSAC

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 30

En exercice : 26

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 05/12/2018

Date d'affichage : 17/12/2018

L'an **deux mil dix huit, le treize décembre, à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **FURSAC**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Thierry DUFOUR**.

Étaient présents : M. Thierry DUFOUR, M. Michel MONNET, M. Jacky CARIAT, Mme Marie-Christine GUYON, M. Claude CLAVÉ, Mme Céline MÉRIGOT-GOUT, M. Christophe CAMPORESI, Mme Lynette RENAUD, Mme Catherine BATAILLE, M. Félix BOUCHEMOUSSE, M. Jean-Luc CHAPELIER, Mme Lucile CHARAMOND, M. Marcel DUNET, Mme Jeannine LEFORT, M. Xavier QUINCAMPOIX, M. Jean-Marie SIMONNEAU, Mme Ghislaine TERRASSON, Mme Nadine TESSIER, Mme Michelle VILLEDIEU, Mme Ghyslaine VIOLET.

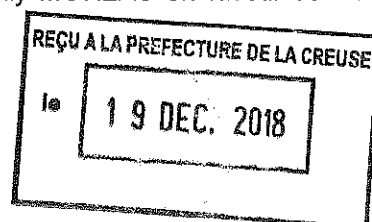
Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Catherine DUBOIS, M. Roland MARTINET, Mme Nelly MOREAU, Mme Sylviane PÉRIGAUD, M. Martial POULAIN, M. Jean-Marie VITTE.

Procurations : M. Roland MARTINET en faveur de Mme Catherine BATAILLE, Mme Nelly MOREAU en faveur de M. Thierry DUFOUR, M. Martial POULAIN en faveur de Mme Ghislaine TERRASSON.

Secrétaire : Gislaine TERRASSON.

OBJET : Demande de DETR : réaménagement salle des fêtes



Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une demande de D.E.T.R. auprès des services de l'Etat, pour le réaménagement de la cuisine et de la salle des fêtes, afin de répondre à la réglementation en vigueur :

Le plan de financement s'établit comme suit :

- Désignation des ouvrages

Démolition gros oeuvre	18 000,00 € H.T.
Menuiseries extérieures	27 500,00 € H.T.
Platerie - Isolation - Faux plafonds	43 800,00 € H.T.
Menuiseries intérieures	26 900,00 € H.T.
Revêtements céramique et parquets	47 200,00 € H.T.
Peintures	15 000,00 € H.T.
Plomberie - Sanitaires - Chauffage - VMC	30 000,00 € H.T.
Electricité Courants forts et faibles	19 000,00 € H.T.

Coût total ouvrages 227 400,00 € H.T.

Honoraires 39 294,72 € H.T.

Coût total honoraires 39 294,72 € H.T.

Coût total sans options 289 434,72 € H.T.

Options	
Ventilation mécanique double flux	25 000,00 € H.T.
Remplacement luminaires	8 000,00 € H.T.

Options

33 000,00 € H.T.

Total avec Options

322 434,72 € H.T.

Subvention D.E.T.R.

225 704,30 € H.T.

70 % du coût total de l'achat dont
30 % de bonification pour
(les communes nouvelles)

- Autofinancement commune 30 %

96 730,42 € H.T.

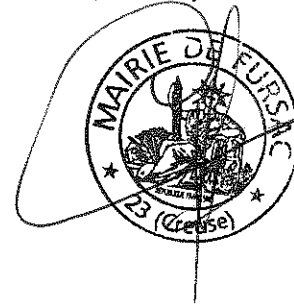
Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :
Approuve l'exposé qui précède

Autorise Monsieur le Maire :

A déposer cette demande de DETR auprès des services de la Préfecture,
A signer tous les actes relatifs au dossier de réaménagement de la salle des fêtes

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Guéret et publication par voie
d'affichage le 17/12/2018

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Thierry DUFOUR

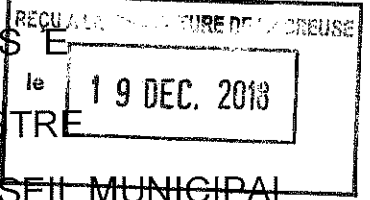




R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Département de la Creuse

COMMUNE de FURSAC

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 30

En exercice : 26

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 05/12/2018

Date d'affichage : 17/12/2018

L'an **deux mil dix huit, le treize décembre, à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **FURSAC, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Thierry DUFOUR**.

Étaient présents : M. Thierry DUFOUR, M. Michel MONNET, M. Jacky CARIAT, Mme Marie-Christine GUYON, M. Claude CLAVÉ, Mme Céline MÉRIGOT-GOUT, M. Christophe CAMPORESI, Mme Lynette RENAUD, Mme Catherine BATAILLE, M. Félix BOUCHEMOUSSE, M. Jean-Luc CHAPELIER, Mme Lucile CHARAMOND, M. Marcel DUNET, Mme Jeannine LEFORT, M. Xavier QUINCAMPOIX, M. Jean-Marie SIMONNEAU, Mme Ghislaine TERRASSON, Mme Nadine TESSIER, Mme Michelle VILLEDIEU, Mme Ghyslaine VIOLET.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Catherine DUBOIS, M. Roland MARTINET, Mme Nelly MOREAU, Mme Sylviane PÉRIGAUD, M. Martial POULAIN, M. Jean-Marie VITTE.

Procurations : M. Roland MARTINET en faveur de Mme Catherine BATAILLE, Mme Nelly MOREAU en faveur de M. Thierry DUFOUR, M. Martial POULAIN en faveur de Mme Ghislaine TERRASSON.

Secrétaire : Gislaine TERRASSON.

OBJET : Admission en non-valeurs : BP Mairie

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la réception de l'état des présentations et admissions en non valeurs des pièces irrécouvrables de la Mairie.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le comptable public n'a pu procéder au recouvrement de dettes, et qu'un délai de quatre ans a donné lieu de prescription, à savoir :

- 2012 – 2013 : créances produites au titre de loyers impayés – prononcé d'un jugement de clôture de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif
- 2011 à 2014 : créances irrécouvrables (cantine, loyers, location de salle, voyage)
- 2015 à 2018 : créances irrécouvrables (diligence exercée infructueuses – opération à tiers détenteurs bancaires négatives)

En conséquence et sur proposition de Monsieur le Maire, les membres du Conseil Municipal autorise l'admission de ces pièces en non-valeurs pour un montant total de **10466.58 €**.

Il convient donc de mandater cette dépense au chapitre 65 et à l'article 6542, sur le budget principal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative budgétaire soumise.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Guéret et publication par voie
d'affichage le 17/12/2018

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Thierry DUFOUR



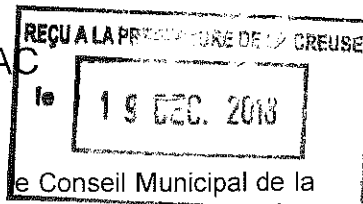
R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de FURSAC



Nombre de membres :
Afférents au conseil Municipal : 30
En exercice : 26
Qui ont pris part à la délibération : 23
Dont pouvoirs : 3

L'an **deux mil dix huit, le treize décembre, à 20h00**, le Conseil Municipal de la commune de **FURSAC**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Thierry DUFOUR**.

Date de la convocation : 05/12/2018
Date d'affichage : 17/12/2018

Étaient présents : M. Thierry DUFOUR, M. Michel MONNET, M. Jacky CARIAT, Mme Marie-Christine GUYON, M. Claude CLAVÉ, Mme Céline MÉRIGOT-GOUT, M. Christophe CAMPORESI, Mme Lynette RENAUD, Mme Catherine BATAILLE, M. Félix BOUCHEMOUSSE, M. Jean-Luc CHAPELIER, Mme Lucile CHARAMOND, M. Marcel DUNET, Mme Jeannine LEFORT, M. Xavier QUINCAMPOIX, M. Jean-Marie SIMONNEAU, Mme Ghislaine TERRASSON, Mme Nadine TESSIER, Mme Michelle VILLEDIEU, Mme Ghyslaine VIOLET.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Catherine DUBOIS, M. Roland MARTINET, Mme Nelly MOREAU, Mme Sylviane PÉRIGAUD, M. Martial POULAIN, M. Jean-Marie VITTE.

Procurations : M. Roland MARTINET en faveur de Mme Catherine BATAILLE, Mme Nelly MOREAU en faveur de M. Thierry DUFOUR, M. Martial POULAIN en faveur de Mme Ghislaine TERRASSON.

Secrétaire : Gislaine TERRASSON.

OBJET : Assainissement : proposition de création de deux tranches tarifaires supplémentaires

Par délibération 2018-015 en date du 26 février 2018, le Conseil Municipal avait décidé de valider le plan de financement du projet d'assainissement, ce qui a engendré l'augmentation du prix au m3 traité, et avait validé deux tranches, soit :

- 2,10 € par m3 traité jusqu'à 100 m3
- puis 1,85 € par m3.

Il a été proposé, suite à la réunion publique du 4 décembre 2018, au Conseil Municipal d'ajouter deux nouvelles tranches, soit :

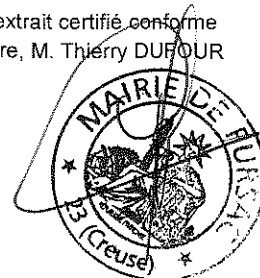
- de 500 à 1000 m3 : 1.09 €
- au delà de 1000 m3 : 0.52 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

Approuve les deux nouvelles tranches tarifaires proposées

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Guéret et publication par voie
d'affichage le 17/12/2018

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Thierry DUFOUR



R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département de la Creuse

COMMUNE de FURSAC

REÇU À LA PRÉFECTURE DE LA CREUSE

19 DEC. 2018

Nombre de membres :

Afférents au conseil Municipal : 30

En exercice : 26

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 3

Date de la convocation : 05/12/2018

Date d'affichage : 17/12/2018

L'an **deux mil dix huit, le treize décembre**, à 20h00, le Conseil Municipal de la commune **de FURSAC**, **régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Thierry DUFOUR**.

Étaient présents : M. Thierry DUFOUR, M. Michel MONNET, M. Jacky CARIAT, Mme Marie-Christine GUYON, M. Claude CLAVÉ, Mme Céline MÉRIGOT-GOUT, M. Christophe CAMPORESI, Mme Lynette RENAUD, Mme Catherine BATAILLE, M. Félix BOUCHEMOUSSE, M. Jean-Luc CHAPELIER, Mme Lucile CHARAMOND, M. Marcel DUNET, Mme Jeannine LEFORT, M. Xavier QUINCAMPOIX, M. Jean-Marie SIMONNEAU, Mme Ghislaine TERRASSON, Mme Nadine TESSIER, Mme Michelle VILLEDIEU, Mme Ghyslaine VIOLET.

Étaient absents excusés : -

Étaient absents non excusés : Mme Catherine DUBOIS, M. Roland MARTINET, Mme Nelly MOREAU, Mme Sylviane PÉRIGAUD, M. Martial POULAIN, M. Jean-Marie VITTE.

Procurations : M. Roland MARTINET en faveur de Mme Catherine BATAILLE, Mme Nelly MOREAU en faveur de M. Thierry DUFOUR, M. Martial POULAIN en faveur de Mme Ghislaine TERRASSON.

Secrétaire : Gislaïne TERRASSON.

OBJET : Décision Modificative budgétaire n°17 : virement de crédit à la section d'investissement (BP Mairie)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de prendre une décision modificative budgétaire afin d'inscrire des crédits de l'article 020 - Dépenses imprévues - pour pallier à l'insuffisance de crédits inscrits pour le règlement de la facture correspondant aux illuminations de Noël.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la décision modificative budgétaire soumise.

Certifiée exécutoire après transmission à la
Sous-préfecture de Guéret et publication par voie
d'affichage le 17/12/2018

Pour extrait certifié conforme
Le Maire, M. Thierry DUFOUR

